Nations Unies E/CN.5/2019/NGO/42

Conseil économique et social

Distr. générale
8 novembre 2018
Français
Original : anglais

Commission du développement social
Cinquante-septième session
11-21 février 2019
Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : lutter contre les inégalités et les obstacles à l'inclusion sociale au moyen des politiques budgétaires et salariales et des politiques de protection sociale*

Déclaration présentée par la Société d'aide aux enfants souffrant du cancer, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

Merci de recycler

Déclaration

Il y a 27 ans, la Société d'aide aux enfants souffrant du cancer a été créée dans le but d'aider les familles d'enfants atteints d'un cancer en leur apportant un appui particulier pendant la période difficile du traitement. Pour cela, l'organisation a notamment mis en place une maison d'accueil destinée aux familles contraintes de se rendre dans la capitale aux fins du traitement de leur enfant.

Au fil du temps, l'organisation s'est étoffée et ses ambitions se sont élargies. Face aux besoins croissants des familles, elle a décidé, en 2007, de créer un hôpital spécialisé chargé de fournir un traitement ainsi que des services d'appui complets aux enfants souffrant d'un cancer, sans distinction de genre, de couleur ou d'origine ethnique.

Depuis, les méthodes les plus avancées sont utilisées pour fournir un diagnostic, des soins et des services d'accompagnement complets aux enfants atteints d'un cancer et à leur famille. Des projets conjoints sont conduits avec des spécialistes en oncologie, le but étant de mettre en commun les connaissances et les compétences de sorte qu'elles profitent à tous.

Pour mener à bien sa mission, la Société d'aide aux enfants souffrant du cancer a mis au point un plan de travail précis et tiré parti de toutes ses ressources. Toutefois, le traitement du cancer est un processus long et complexe, en particulier dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, dont les systèmes de santé font face à d'importants défis s'agissant d'améliorer les soins en oncologie, de maîtriser les coûts et de gagner en efficacité. L'écart entre les pays à revenu élevé et les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire en termes d'accès aux soins et de résultats est colossal. Il s'explique par plusieurs facteurs liés aux coûts, à la main-d'œuvre, aux lacunes en matière de formation et au fait que le milieu médical et le grand public ne sont pas sensibilisés à la question. Dans ces conditions, le diagnostic et le traitement jouent un rôle important.

En tant qu'organisme caritatif opérant dans un pays à revenu intermédiaire et dont tous les frais sont couverts par des dons, la Société d'aide aux enfants souffrant du cancer doit également faire face à divers obstacles. En vue d'améliorer le traitement du cancer dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, certains obstacles peuvent être surmontés grâce à une planification adéquate, mais ceux dus à des facteurs externes ne sont pas gérables par les seules ONG.

Les embargos sont un des facteurs externes qui empêchent la Société de mener à bien certaines procédures nécessaires à l'accomplissement de sa mission, à savoir apporter une aide holistique aux enfants innocents atteints d'un cancer et à leur famille.

Comme suite aux sanctions qui ont été imposées à l'Iran de manière unilatérale, il est devenu impossible de procéder à des transferts de fonds depuis d'autres pays. Certains médicaments vitaux sont devenus rares dans le pays et leur prix a flambé, mettant en danger la vie de tous les patients souffrant de maladies graves, tout particulièrement les enfants cancéreux. Classée en tête de toutes les ONG certifiées par la Société générale de surveillance, avec un score de 97,5 % en septembre 2018, l'organisation est responsable de la santé et du bien-être de plus de 17 000 enfants sous traitement et, à ce titre, elle tient à faire part de ses vives préoccupations quant aux sanctions imposées à l'Iran, qui rendent l'achat des médicaments nécessaires au traitement des enfants atteints d'un cancer extrêmement difficile et ont fait doubler le coût du traitement.

Nous avons attiré l'attention des organisations internationales compétentes dans le domaine humanitaire et d'autres domaines apparentés sur ce problème, dans

l’espoir de le résoudre. Nous estimons qu’il ne sera possible de surmonter ces obstacles que si nous œuvrons toutes et tous dans ce sens et que si les organisations ayant un pouvoir de décision s’attachent à les éliminer, faisant fi des frontières et promouvant l’idée qu’il faut aimer toutes les femmes et tous les hommes de la planète, sans distinction.

De nombreux pays tentent de mettre en place un mécanisme de paiement qui permettrait de limiter les effets de ces sanctions ; il faudrait que les organisations internationales prennent des mesures d’urgence similaires pour remédier aux problèmes de santé publique qui en découlent.

Comme un grand poète iranien du XIII^{e} siècle l’a si bien dit :

Les enfants d’Adam font partie d’un corps

Ils sont créés tous d’une même essence

Si une peine arrive à un membre du corps

Les autres aussi, perdent leur aisance

Si, pour la peine des autres, tu n’as pas de souffrance

Tu ne mériteras pas d’être dans ce corps

(Traduit par Mahshid Moshiri)